

CONGRES FNSA 2018
Du Jeudi 18 Octobre 2018
AJACCIO

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SNEA

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

Comme chaque année, notre Assemblée Générale se tient dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle notre syndicat est affilié.

Comme le disait NAPOLEON : « Avec de l'audace, on peut tout entreprendre, on ne peut pas tout faire ».

Les chantiers de l'année ont été, à plusieurs niveaux, et dans différentes directions, mais en gardant toujours à l'esprit la volonté forte de défendre et promouvoir notre profession, et d'être reconnu comme le référent et l'interlocuteur principal de l'éco système du secteur. C'est un travail quotidien, qui nous oblige à être attentifs à chaque dossier, concernant toutes les tailles d'entreprises. Les sujets étant différents en fonction de la taille de celles-ci. Cela nous demande, à mes administrateurs et à moi-même, une vision à la fois proche du terrain (comme régler des litiges entre professionnels), mais aussi globale, afin d'anticiper l'évolution du métier et d'être les fers de lances de la profession.

Pour l'année 2018, les dossiers ont été nombreux, comme vous pourrez le constater. Ils ont été traités chacun à la hauteur de leur enjeu respectif, afin d'y apporter des réponses concrètes.

1. BILAN MORAL

Comme le disait NAPOLEON : « l'art d'être tantôt très audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir ».

Pour commencer, nous aborderons la thématique de la prise de compétences des collectivités. Le syndicat a consulté un avocat en droit public, Maître LEMARCHAND de Nantes. Il en est ressorti qu'il est difficilement envisageable d'enclencher des procédures, ou bien seulement dans certains cas très précis de dérive forte de la part de collectivités.

Le second chantier, et non moins important, concerne l'amiante.

Le dossier amiante continue d'évoluer, des chantiers tests ont été réalisés par les adhérents, pour le curage des réseaux d'assainissement ainsi que pour l'hygiène immobilière.

Il faut souligner aussi l'implication du SYFFA dans la démarche en cherchant à proposer du matériel et des modes opératoires associés afin d'accompagner la profession sur la problématique amiante. Par ailleurs, plusieurs conventions de partenariat ont été signées ou sont en cours de signature entre des métropoles, syndicats mixtes et la FNSA. En effet, ces conventions concernent à ce jour, Nantes métropole, SMEA (Réseau31) Grand Chambéry et le Grand Lyon (projet). Ces conventions permettent de cadrer le partage d'informations quant aux modes opératoires utilisés (afin d'avoir des résultats comparables) et des résultats d'analyses d'exposition à l'amiante. Des chantiers tests seront réalisés sur ces territoires, soit en régie, soit par des entreprises adhérentes à la FNSA, mais, dans chaque cas avec des modes opératoires cohérents avec ceux proposés par la FNSA. Un grand merci à Guy EVEILLEAU qui est très actif sur le sujet.

Abordons le troisième point: il s'agit du travail fourni au sein de l'AFNOR, dans le GE7 précisément, sur la thématique de la norme des eaux de ruissellement. Le SNEA a contribué à rédiger le fascicule de documentation appelé « P16-009 Eaux de ruissellement ». C'est un état de l'art, qui peut être une étape préalable au lancement de travaux sur une norme. Cette contribution a porté sur l'exploitation et la maintenance des dispositifs de stockage et traitement des eaux de ruissellement ainsi que sur la sécurité de ces prestations. Le fascicule est actuellement en phase de relecture à l'Afnor.

Un autre sujet a demandé toute l'attention du Conseil d'Administration au cours de cette année, je veux parler de la sortie du statut de « déchet » pour certains déchets d'assainissement. En effet, L'ADEME a publié deux guides sur la sortie du statut de déchet, notamment concernant les sables de curage (après traitement en laveur de sable). Afin d'obtenir d'éventuels éléments sur les démarches et méthodologies, le syndicat a rencontré les VNF (voies navigables de France), qui ont une dizaine d'années d'expérience en la matière. Il ressort que deux types de sortie de statut de déchet sont envisageables : sortie implicite (quand le déchet remplace une matière première dans une seule production) ou sortie explicite (par analyse les caractéristiques du déchet le transformant en produit pour de multiples applications).

Devant l'intérêt de la valorisation des sables de curage pouvant faire l'objet d'aides de la part de l'ADEME notamment, le SNEA approfondit cette thématique. Nous sommes bien ici en présence d'un produit et non plus d'un déchet. Des participations à différents PRPGD (Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets) ont permis la prise en compte de nos problématiques de l'élimination de nos déchets d'assainissement (oubliée par exemple en Nord Pas De Calais).

Enfin, évoquons un projet structurant les acteurs de l'ANC: je veux parler bien évidemment des « PROS DE L'ANC ». Sous cette égide sont rassemblés l'IFAA, la CNATP et la FNSA, représentée par le SNEA et le SYNABA. Aujourd'hui, cela se traduit par le lancement du site internet « lespros-anc.fr » lors des Assises de l'ANC la semaine dernière. L'objectif est clairement, d'une part d'être pédagogue et d'expliquer les étapes et les différents acteurs de l'ANC, et d'autre part d'offrir de la visibilité à nos adhérents, car seuls ces derniers auront la possibilité de s'inscrire. Les professionnels répertoriés seront géolocalisés, avec leurs coordonnées et leurs certifications, afin de faciliter la prise de contact avec l'utilisateur.

En déroulant les travaux de l'année, je me dis que nous tenons un rôle prépondérant, et nous devons conserver ce rythme et cette implication, voire l'améliorer par moment, pour créer une véritable dynamique positive et constructive autour de nos métiers. Avec cette nouvelle période de 3 ans qui s'ouvre, nombre de perspectives de travaux vont aiguïser

notre appétit, mais va demander un travail continu et durable au sein du syndicat, et du Conseil d'Administration en particulier, pour obtenir du résultat avant tout.

2. AXES DE TRAVAIL 2018-2021

Comme le disait NAPOLEON : « Le grand art, c'est de changer pendant la bataille. Malheur au Général qui arrive au combat avec un système ».

En termes d'axes de travail, j'évoquerai en premier lieu la valorisation des métiers de l'assainissement, et en particulier, bien entendu, ceux issus de l'entretien, dans une démarche de développement durable. Comme vous le savez, le développement durable se décline en trois piliers distincts, mais qui se recouvrent les uns les autres: l'Economie, l'Ecologie et le Social. Inscrire l'évolution de notre profession dans cette démarche nous permettra d'être acteur du quotidien, mais aussi de prendre nos problématiques dans leur globalité afin d'en retirer un bénéfice pour l'ensemble de nos entreprises. En l'occurrence, il existe une vraie nécessité de valoriser le savoir-faire auprès des différents publics, que ce soit le secteur public ou privé. Nous devons être pédagogue afin d'expliquer les connaissances requises, les technologies utilisées mais aussi la nécessité du préventif. Si nous agissons sur un pilier du développement durable, cela influera forcément sur les autres. Cela demande un certain investissement, mais je ne me fais aucun souci car je connais la force de travail de chacun.

Autre axe de travail important, qui vient s'agréger au premier, est l'attractivité du secteur. Nous avons un réel travail à réaliser afin de mettre en place une formation qui attire des futurs salariés (jeunes ou déjà dans la population active). Aujourd'hui, il existe une vraie tension sur le marché de nos collègues opérateurs et cadres comme en témoigne quelques campagnes très ciblées d'un tout petit nombre de nos concurrents pour l'instant, et non moins collègues. Donc, c'est à nous, syndicat de la profession de prendre les choses en main. Concrètement, il s'agit avant tout de faire un audit des formations qui existent, de près ou de loin, en lien avec notre profession. Cela nous aidera à comprendre ce qui ne fonctionne pas d'une manière plus fine. Et ainsi, nous pourrons identifier les différents acteurs pouvant être intégrés à la démarche, que ce soit au niveau ministériel ou des professionnels de l'Enseignement Professionnel, en établissant un vrai diagnostic de ce qu'il serait nécessaire d'améliorer. Nous serons ainsi capables de réfléchir à des solutions attractives pour nos jeunes et moins jeunes en recherche d'emploi.

Le troisième axe concerne l'environnement direct du SNEA. En effet, les travaux de la commission Technique & Sécurité sont importants notamment le travail sur les problématiques du mono-opérateur, de l'utilisation des obturateurs, etc... Il est important de développer les échanges entre syndicats d'une même fédération, afin de trouver des solutions pérennes. Nous pouvons ainsi nous nourrir du travail de chacun, et contribuer au développement et à la réussite de tous. C'est l'essence même d'une fédération.

Quatrième et avant-dernier axe de travail, l'animation régionale est une nécessité pour la vie interne, mais aussi externe. Le syndicat est comme un organisme vivant. Il se nourrit du retour de ses adhérents, mais il doit aussi apporter de l'influx au niveau des territoires. C'est pourquoi, il est important de travailler géographiquement au niveau des bassins. Mais, il ne faut pas non plus ratisser trop large lors des réunions locales. Etablir un rayon maximal peut s'avérer utile dans l'efficacité d'une réunion. En termes d'animation, il est important de rassembler l'écosystème de l'assainissement avec pour objectif d'être identifié comme interlocuteur principal. Cela nous permettra d'avoir une approche plus fine des problématiques locales, et d'acquérir une vision nationale des typologies, ce qui nous aidera dans notre travail avec les ministères et les différents organismes (AFNOR, ASTEE...). Le Président avait demandé de se tourner et faire adhérer davantage de petites Entreprises.

Force est de constater que nous n'y sommes pas arrivés de manière tout à fait significative, Le bilan sur 3 ans est de six adhésions et six disparitions pour diverses raisons.

Enfin, dernier axe de travail, l'ouverture vers l'international, notamment à l'échelle européenne, revêt un intérêt certain pour comprendre comment fonctionne nos homologues ? Comment leur secteur est-il structuré ? Quels sont leurs axes de développements ? Sur quoi travaillent-ils actuellement ? Au niveau de l'Union Européenne, il y a un travail d'identification des travaux et des acteurs à réaliser, car aujourd'hui, nous sommes malheureusement en retrait. Ce sont principalement nos homologues allemands qui mènent les travaux. Et pour éviter d'être un jour surpris dans le mauvais sens du terme, au lieu de subir et d'être passif, il est important d'être attentif et acteur du développement de notre environnement.

A la vue des travaux réalisés et à venir, nous pouvons nous réjouir de l'intensité et de la qualité du travail fourni à la fois par les administrateurs, mais aussi par les permanents, avec une mention particulière pour Mr Léon TABOGA. En effet, après ses contributions remarquées au service du SNEA, il a souhaité naturellement évoluer professionnellement, tout en restant dans le secteur de l'assainissement (chez ELOY WATER). Nous remercions aussi Mme Samantha FOULON pour son implication quotidienne et notamment sa réactivité, particulièrement appréciée auprès des adhérents, Isabelle et Charles pour leur régularité à nous accompagner et pour leur dévouement. Enfin, nous accueillons Mr Alban RAIMBAULT, successeur de Léon TABOGA, qui nous accompagnera sur l'ensemble des travaux au sein du SNEA.

Nous tenons à remercier le Président BROUD pour ses nombreuses années passées à la Présidence de notre Fédération, toujours avec l'objectif de servir tous les types d'entreprises dont une attention particulièrement bienveillante pour les plus petites. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son Epouse, une retraite pleine d'activités, une bonne santé et beaucoup de bonheur à partager avec ses proches

Sur ces mots nous devons à présent procéder au rapport financier.

3. Bilan Financier

Les produits se sont élevés à 18 237 € et correspondent au reversement de la partie propre des cotisations revenant au syndicat (5 % du montant).

Les dépenses ont principalement été consacrées en 2017 aux abonnements (2 900 €), charte ANC (1300,00 €) et la quote-part cotisation Afnor (778 €).

L'excédent est de 12 372 €, portant les réserves du syndicat à 198 740,25 € inscrites au passif de la FNSA.

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

4. Elections du Conseil d'administration du SNEA mandat 2018-2021

Comme le disait NAPOLEON : « le plus grand péril se trouve au moment de la victoire ».

Je vous invite maintenant à prendre connaissance des candidatures reçues au poste d'Administrateur du SNEA. Se sont portés candidats au conseil d'administration pour un mandat de 3 ans :

Christophe ALARY, Serge BASSET, Nicolas BULTHEEL, Guillaume CLEMENT, Antoine GOUESBET, Loic DURANDEAU, Guy EVEILLEAU, Thomas FELON, Daniel FLAMME, Marc-Olivier HOUEL, Bernard NUCCI, David PERALTA, Ludovic SERRAILLE, Didier SOULAGE, Olivier TAXIL.

Je vous propose maintenant de passer au vote. Les candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité et je les remercie par avance pour leur implication active à la vie du syndicat pour les 3 ans à venir.

Sans autre point à l'ordre du jour, Daniel FLAMME lève la séance et invite le nouveau Conseil d'administration à se réunir pour élire le bureau et désigner les représentants du SNEA pour siéger au Conseil d'Administration de la FNSA.

PV CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA

Les membres du CA SNEA réunis, et le quorum étant atteint, les candidats au bureau se présentent. Les administrateurs procèdent à main levée à l'élection des membres du bureau pour le mandat 2018-2021. Les élus sont :

Daniel FLAMME, Président
Ludovic SERRAILLE, Vice-Président ASSAINISSEMENT
Guy EVEILLEAU, Vice-Président HYGIENE IMMOBILIERE
Antoine GOUESBET, Trésorier
Didier SOULAGE, Secrétaire

Ensuite, les administrateurs du SNEA procèdent à la désignation des représentants qui siègeront au sein du Conseil d'Administration de la FNSA, qui sont au nombre de 6 + le président du SNEA. Les membres désignés sont les suivants :

Daniel FLAMME
Marc-Olivier HOUEL
David PERALTA
Bernard NUCCI
Olivier TAXIL
Loïc DURANDEAU
Guy EVEILLEAU

Sans autre point à l'ordre du jour, Daniel FLAMME lève la séance.

Annexe : slides AG SNEA

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Assemblée générale



Président : Daniel FLAMME
AJACCIO, le 18 Octobre 2018

1

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

NOS TRAVAUX DE L'ANNEE

- Prise de compétence des collectivités
- Amiante
- Norme « Eaux de ruissellement »
- Sortie du statut de déchet pour certains déchets d'assainissement
- Engagements communs FNSA/IFAA/CNATP: Les pros de l'ANC

2

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

LES AXES DE TRAVAIL 2018-2021

- La valorisation des métiers de l'assainissement (entretien)
- La Formation en assainissement
- Commission Technique & sécurité
- Animation Région
- Ouverture vers l'Europe

3

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Les éléments financiers

✓ Le compte de résultat

Charges	Produits	
Total des charges	5 864,33	Cotisations dues par FNSA 18 237,00
Excédent	12 372,67	
Total	18 237,00	18 237,00

✓ Après affectation des excédents 2017, les réserves du syndicat inscrites au passif de la FNSA s'établissent à 198 740,25€

4

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Renouvellement des membres du CA, les candidatures

1. Christophe ALARY	10. Bernard NUCCI
2. Nicolas BULTHEEL	11. David PERALTA
3. Guillaume CLEMENT	12. Ludovic SERAILLE
4. Antoine GOUESBET	13. Didier SOULAGE
5. Loïc DURANDEAU	14. Olivier TAXIL
6. Guy EVEILLEAU	15. Serge BASSET
7. Thomas FELON	
8. Daniel FLAMME	
9. Marc-Olivier HOUEL	

5